

> JUIN 2023

*Les Chemins de*  
**MONT@ILS**



BULLETIN MUNICIPAL

ACTUALITÉS  
TRAVAUX  
BUDGET  
LOISIRS  
PROJETS

N°80

# l'Édito

de Christophe MASSALOUP  
MAIRE DE MONTEILS

## La fiscalité locale

La fiscalité locale est composée des bases de valeur locative revalorisées chaque année et des taux votés par les communes.

A ce jour, la principale ressource fiscale de la commune est la taxe foncière qui s'applique :

- aux propriétés bâties
- aux propriétés non bâties
- aux entreprises via la Cotisation foncières des entreprises

La taxe d'habitation ne s'applique cette année qu'aux logements secondaires.

De 2000 à 2021, le taux de revalorisation des bases a oscillé entre 0,2% et 2,5%. En 2022 ce taux est monté à 3,4%. En 2023 il atteint 7,1% soit plus du double de 2022. Mécaniquement cela influe sur les recettes fiscales de la commune et de la Communauté de Communes.

S'agissant des taux d'imposition, depuis 2003, ces derniers sont identiques. La commune a fait le choix, depuis de nombreuses années, d'adapter ses dépenses en fonction des recettes existantes et donc de ne lancer certains projets que lorsque l'épargne financière le permettait. Un autre choix, celui de l'augmentation des taux, aurait permis de lancer plus rapidement de nouveaux projets mais tout en alourdissant l'imposition de chaque foyer Monteillais.

Parallèlement à cela, le taux d'inflation en France a atteint en 2022 un niveau record depuis 2000 à 5,2% (versus 1,6% en 2021) dont nous avons tous pu constater les effets sur notre quotidien. L'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) prévoit une inflation à 5,8% pour 2023.

Localement, la commune voit également ses dépenses de fonctionnement alourdies par l'inflation. Cependant, après avoir débattu de ce point en commission des finances.

J'ai proposé d'adapter les dépenses afin de modifier les taux d'impositions 2023. Très exceptionnellement et afin d'alléger la pression financière des taxes directes locales, **les taux d'imposition communaux baisseront de 4,2 %**. Cela représente une perte de recettes estimée à 33 000 € pour la collectivité.



P. 2 à 4 > Budget et Finances communales

P. 4 à 6 > Travaux et Urbanisme

P. 7 > Projets divers

P. 8 & 9 > Infos communales

P. 10 > Les Brèves

P. 11 > Etat Civil

P. 12 > Les Brèves

P. 13 > Animations

P. 14 & 15 > Projecteur sur...  
«Le Comité des fêtes»

P. 16 > Numéros utiles

SOMMAIRE



### MAIRIE DE MONTEILS

1 Place du Pigeonnier - 82300 Monteils

Tél. 05 63 93 13 39

Web : [www.mairie-monteils.fr](http://www.mairie-monteils.fr)

### BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de rédaction et publication :  
Christophe MASSALOUP

Maquette & Impression :

Jérôme QUERCY - Identité Visuelle / Caussade



# Budget

FISCALITÉ LOCALE 2023



**RIOLS Véronique**  
Adjointe au Maire,  
chargée des finances

## ► BUDGET GÉNÉRAL

### BUDGET GÉNÉRAL



**Recettes**  
**3 110 545 €**

**Dépenses**  
**3 110 545 €**



### BUDGET PAR SECTION

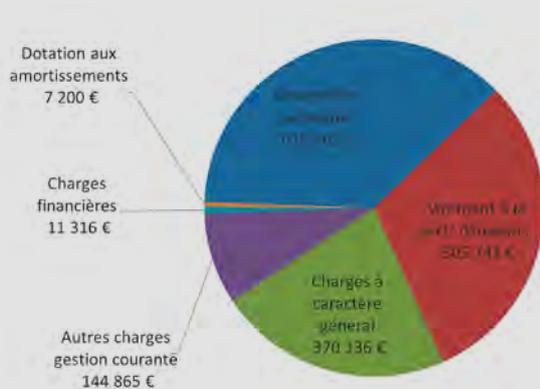


**Recettes**  
Fonctionnement : **1 654 822 €**  
Investissement : **1 455 723 €**

**Dépenses**  
Fonctionnement : **1 654 822 €**  
Investissement : **1 455 723 €**

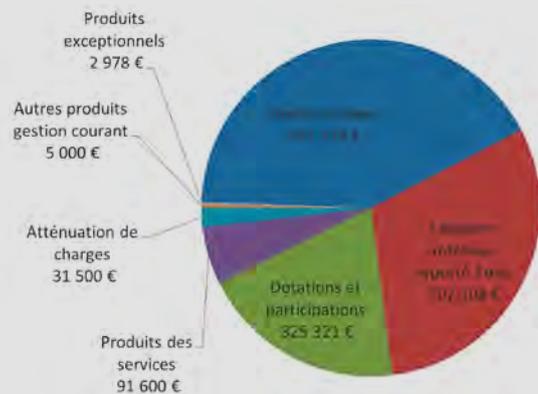
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnel représentent 37% des dépenses.



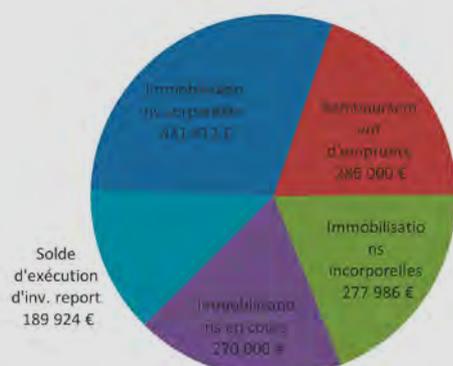
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

30% des recettes proviennent du résultat des années antérieures.



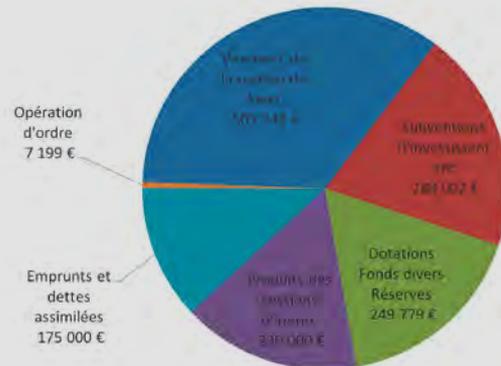
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

20% des dépenses sont consacrées au remboursement d'emprunt.



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les subventions reçues représentent 20% des recettes.





Section de  
fonctionnement

1 654 822 €



Section  
d'investissement

1 455 723 €



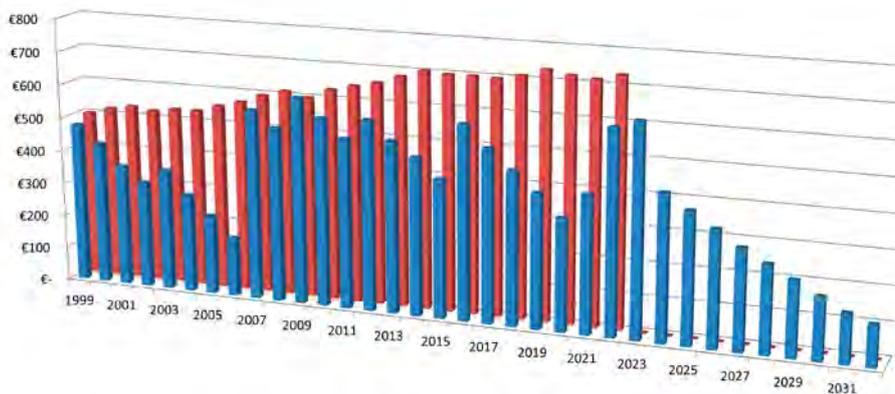
Budget

3 110 545 €



DETTE  
(en euros par habitant)

Dette en € / Habitant



■ Montails  
■ Strate

Comparée aux communes de même taille que la notre, la dette reste en deçà de celle de strate et se situe en 2022 à 600€ par habitants.

## ► URBANISME



**Vous souhaitez déposer une demande de document d'urbanisme, utilisez le portail de Saisine par voie Electronique « SVE »** pour adresser une demande, un document ou une information dans le cadre des dossiers d'urbanisme et de construction qui sont prévus :

- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)
- Autorisation de travaux sur ERP (AT)
- Autorisation de travaux simplifiée
- Autorisation de travaux sur un immeuble de grande hauteur (IGH)
- Certificat d'urbanisme d'information (Cua)
- Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de construire de maison individuelle (PCMI)
- Déclaration préalable (DP)
- Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI)
- Déclaration préalable Lotissement (DPLOT)
- Permis de démolir (PD)



**SOULIE Jacques**  
Adjoint au Maire,  
chargé de l'urbanisme



**Accéder au portail de saisine :**

**<https://sve.sirap.fr/#/082126/>**

Le service offre également aux usagers un suivi en ligne des démarches : le service offre à l'utilisateur une vision d'ensemble de ses démarches en cours. Afin d'en faciliter le suivi, l'utilisateur peut également recevoir des messages par courriel ou en ligne l'informant de l'avancement de ses démarches.

## RÉVISION GÉNÉRALE :

La révision générale du PLU a été mise en pause dans l'attente de la communication des éléments du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) à prendre en compte dans l'élaboration du document d'urbanisme. A ce jour le PETR Midi Quercy (Pôle d'Equilibre Territorial) a décidé de relancer une consultation pour établir le SCoT retardant d'autant la finalisation de ce document. En conséquence le déroulé du PLU reprendra dans le courant du second semestre. A partir de ce moment, les demandes d'autorisations d'urbanisme en cours d'instruction et les nouvelles demandes pourraient-être affectées d'un sursis à statuer dans l'attente de la finalisation du nouveau PLU.

### ► Modification simplifiée N°5

Modification  
simplifiée du  
PLU

En septembre 2022 la commune s'est engagée dans la procédure de 5ème modification simplifiée afin de procéder à un ajustement mineur au document d'urbanisme. Il s'agit de modifier le règlement écrit afin de revoir l'obligation de desserte en eau potable à l'ensemble des bâtiments, dans la zone UX (zone artisanale). La présente modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme porte sur le seul point suivant de la partie réglementaire :

- Ne rendre obligatoire le raccordement des constructions au réseau d'eau potable qu'aux seuls bâtiments **qui le nécessitent**, dans la zone UX.

Une mise à disposition du dossier au public a lieu du 29/05/2023 au 30/06/2023. Le dossier est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune [www.mairie-monteils.fr](http://www.mairie-monteils.fr).

Un registre est à la disposition du public en Mairie. Les observations peuvent également être transmises par courrier à l'attention de Monsieur le Maire – Mairie de Monteils - 1 place du Pigeonnier 82300 Monteils.

### ► Carrière de Causse de Lugan Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité du PLU

DPE  
MC

Par délibération en date du 28 novembre 2022, le conseil municipal a prescrit la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU relative à l'extension de la carrière de Causse de Lugan. L'affichage réglementaire a été réalisé en Mairie et sur le site de l'exploitant. L'enquête publique s'est déroulée courant Mars 2023. Le rapport finalisant l'enquête publique a été remis par le commissaire enquêteur nommé par la présidente du Tribunal.

### ► Modification simplifiée N°6

Modification  
simplifiée du  
PLU

Bien qu'une révision générale soit engagée sur la commune de Monteils, une nouvelle évolution du document d'urbanisme est aujourd'hui rendue nécessaire, afin d'ajuster le règlement écrit, dont certaines dispositions rendent la constructibilité de certaines zones U et AU impossibles. Cette évolution concerne le règlement d'une disposition relative à l'assainissement des eaux usées. La consultation des personnes publiques est en cours et la mise à disposition du public devrait intervenir courant août. L'information sera publiée dans la presse, sur le site internet de la commune et affichée en Mairie.

### ► Acquisition propriété contigüe à l'école Eugène Laurent.



La propriété située au sud-ouest de l'école ayant été mise en vente, la commune s'est positionnée sur cet achat dans le but de créer une réserve foncière permettant l'agrandissement et l'extension des bâtiments scolaires et extrascolaires dans les années futures. Le terrain et les bâtiments ont été acquis pour un montant de 240 000 €.

### ► Vente du Gîte Communal « Et si c'était là »



En 2007 était inauguré le gîte communal « *et si c'était là* ». Ce projet lancé afin de développer l'offre touristique et sauver un bâti de caractère a modifié la physionomie du patus de Lugan-bas dans lequel il prend place. Durant 15 ans, ce lieu a accueilli de nombreux voyageurs venus poser leur valise à Monteils dans ce havre de tranquillité où se mélange le charme de l'ancien et la beauté du Moderne.

Après ces nombreuses années et au regard des coûts de service et d'entretien d'un tel bâtiment, le Conseil Municipal a décidé de vendre cet immeuble.

La commercialisation a été confiée à plusieurs agences locales. L'acte de vente a été finalisé fin janvier 2023 pour un montant de 220 000 €.



## ► ENFANCE JEUNESSE

Cet été le centre de loisirs communal accueillera les enfants de 3 à 12 ans dans ses locaux accolés à l'école Eugène Laurent. Au-delà de l'accueil journalier standard au centre, Alexandra M'BODJ, directrice du Centre et l'équipe d'animateurs proposeront 3 camps (Camping Septfonds – 6/8 ans // Séjour multi-activités à Saint Antonin - 10 ans et + // Séjour itinérant entre Monteils et Saint Antonin – 8-9 ans) et un stage VTT Piscine.

Plus d'infos : [www.mairie-monteils.fr](http://www.mairie-monteils.fr) > Rubrique « Portail Citoyen/Famille »



**VALES Alexandra**  
Adjointe au Maire,  
chargée de  
l'enfance/jeunesse



## ► TRAVAUX



### ► Chauffage des bâtiments communaux :

#### Menuiseries et Pergola à l'école Eugène Laurent :

Les travaux de changement des menuiseries de l'école Eugène Laurent ayant débutés en juillet 2022, se termineront cet été. En effet, seules les périodes de vacances sont mises à profit pour avancer les travaux. Ces derniers sont également contraints pas les activités du centre de loisirs. C'est pourquoi un an aura été nécessaire afin de concilier, fonctionnement du centre de loisirs, de l'école et intervention des artisans. Le cout global de ces travaux est de 344 000 € (frais d'étude inclus) dont 60% de subventions publiques (Etat, Conseil Départemental).



**HUSSON Jean-Michel**  
Adjoint au Maire,  
chargé des travaux

### ► Entretien et aménagement Voirie Communale

La commission travaux travaille actuellement à définir les priorités d'intervention sur le réseau des voies communales en fonction de l'état de ces dernières mais en tenant compte également des travaux de tous les concessionnaires et des travaux d'urbanisme prévisibles. Chaque année la commune investie plus de 100 000 € dans l'entretien des voies communales, des chemins ruraux et de leurs abords.

### ► Modification des limites de l'agglomération Monteillaises

Comme vous avez pu le constater, le panneau d'agglomération situé sur la route des Pigeonniers entre Caussade et Monteils a été positionné à hauteur du ruisseau des Marguerites.

Ainsi les chemins des Lacs, des Chênes, des Marguerites et l'impasse des Places sont maintenant soumis au même régime réglementaire.

**La circulation en agglomération est limitée à 50 km/h.**





# projets DIVERS

Projets réalisés sur Monteils et portés par d'autres collectivités

## EXTENSION DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



Les extensions de réseaux d'eau et d'assainissement font parties intégrantes des compétences du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Cande Aveyron. Néanmoins l'assemblée délibérante de ce dernier a voté une participation des communes à hauteur de 70% des travaux ! En conséquence, si la commune souhaite faire évoluer le réseau en fonction des besoins induits par les projets d'urbanisme, elle n'a d'autre choix que de prévoir les budgets nécessaires. Cette année le budget communal associé aux extensions des réseaux sera de 173 000 €.

## PÔLE SPORTIF DE CAUSSADE

Monteils accueille le pôle sportif de la ville de Caussade qui devrait ouvrir ses portes courant du second trimestre 2023. Ce complexe construit et géré par la ville de Caussade est situé sur le territoire de la commune de Monteils au même titre que le terrain de foot et le centre de loisirs de

Caussade, tous situés côte à côte en bordure de la route des Pigeonniers. A la demande de la ville de Caussade, ce nouveau complexe a fait l'objet d'une demande d'installation d'un système de vidéo protection validée par la préfecture.

## RÉFECTION DE LA ROUTE DU CAUSSE



Cédric Vaissières, Conseiller Départemental et Président de la commission voirie du département de Tarn et Garonne, accompagné de la cheffe de la subdivision de Saint-Antonin et du représentant de la société COLAS, est venu présenter en Mairie les travaux que le Département de Tarn et Garonne prévoit de lancer dès ce mois de mai sur la route du Causse. La réfection complète de cette voie entre le giratoire de « Carrefour » et la commune de Septfonds durera quelques mois et devrait démarrer côté Septfonds. Durant les travaux, la circulation se fera par alternat.

## CASERNE DES POMPIERS

Le projet de la caserne des Pompiers, qui prendra place à Monteils à l'angle de la D926E et de la route des Pigeonniers, se précise. Le permis de construire a été déposé. Porté par le SDIS, ce projet est principalement financé par le Conseil Départemental mais aussi par les différentes collectivités desservies par cet établissement à savoir : Caussade, Lapenche, Monteils, Puylaroque, Saint Cirq, Saint Georges (partiellement), Saint Vincent d'Autéjac.

Sur le coût estimé global de 2 400 000 €, les 7 communes financeront 515 000 € répartis entre-elles en fonction de critères basés sur le potentiel fiscal et la population. La commune de Monteils contribuera à hauteur de 72 857 €.

Par ailleurs, chaque année chaque commune s'acquitte également de sa participation au fonctionnement du service d'incendie départemental. Monteils contribue à hauteur de 30 000 € annuel.



## ► SANTÉ

Informations complémentaires voir ci-dessous :



à Monteils

**SOYONS PRÊTS POUR SAUVER !**



**> VOUS ÊTES MONTEILLAIS  
> VOUS AVEZ PLUS DE 18 ANS**

**Venez vous former aux  
GESTES QUI SAUVENT**

*Les monteillais et monteillaises peuvent s'inscrire sur  
[www.mairie-monteils.fr](http://www.mairie-monteils.fr) rubrique « Accès direct »  
Formation « Gestes qui sauvent ».  
De nouvelles sessions seront programmées...*

FORMATIONS PRISES EN CHARGE PAR LA MAIRIE DE MONTEILS

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :  
**MAIRIE DE MONTEILS : 05 63 93 13 39**



LUNDI - MARDI - JEUDI : 8H30-12H30 & 13H30-17H / VENDREDI : 8H30-12H30 & 13H30-18H



## Bien Vivre entre voisins

L'article R 1334-31 du code de la santé publique précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

L'arrêté préfectoral A.P. n° 04-1076 précise les règles applicables en matière de travaux de bricolage : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- > les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



**Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage.**

**Les bruits de voisinage sont constitutifs d'une infraction.**

*« Est puni de l'amende prévue... le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R 1334-31. »*



## ► Conférence Inventaire du Patrimoine

**Le 6 juillet à 20h,  
à la salle « Côté Lère »**

L'équipe du service inventaire du PETR (Pôle d'Équilibre Territoriaux et Ruraux) du Pays Midi-Quercy vous propose une immersion dans **le patrimoine rural de Monteils**

Sandrine Ruefly et Carole Stadnicki vous raconteront à travers un diaporama largement illustré, l'histoire de la commune d'après le recensement fait sur le terrain mais aussi d'après les documents d'archives, les photographies anciennes et la tradition orale.

Curieux de connaître l'histoire de l'imposant château disparu ou de savoir pourquoi l'église est isolée de toute agglomération ?

Venez nombreux découvrir le patrimoine de la commune de Monteils, son cadre naturel, la vie dans les fermes et leurs habitants illustres ou inconnus.

## ► ENVIRONNEMENT



### Dispositif PASS'EAU

Le Pass'eau a pour objectif de soutenir financièrement les personnes qui rencontrent des difficultés temporaires pour régler la facture d'eau de leur habitation.

#### Une aide modulable :

L'aide est attribuée sous forme de montant fixe en déduction de la facture d'eau. Le niveau de l'aide est modulable pour l'adapter au besoin des familles et à toute personne éprouvant des difficultés également temporaires.

#### Evaluation par les organismes sociaux :

Comme toute demande d'aide financière, une évaluation sociale de la situation du ménage par un assistant de service social doit être réalisée.

Pour bénéficier du dispositif, les personnes doivent se rapprocher de la Maison des Solidarités :

**Maison des Solidarités :**

33 rue de L'abreuvoir - 82300 CAUSSADE

Tél : 05 63 65 05 55

## ► COMMUNICATION DES FINANCES PUBLIQUES



### Vous êtes propriétaire ?

Déclarez les occupants  
de vos biens à usage d'habitation  
avant le 30 juin 2023



En 2023, la taxe d'habitation reste applicable aux résidences secondaires et locaux vacants. Dans ce cadre, une nouvelle disposition déclarative est mise en place sous [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

#### Qui est concerné par cette déclaration ?

Tous les propriétaires devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent ou l'identité des occupants et la période d'occupation.

#### Comment effectuer cette déclaration ?

Depuis votre espace sécurisé [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) sur notre service en ligne « Gérer mes biens immobiliers »



## ► LE COMPOSTAGE

Le SDD82 a la gestion des composteurs. Il les met à disposition des usagers à un coût de 15€.

Ils sont disponibles à la déchetterie de Caussade.

Cela permet à chacun de faire un geste pour l'environnement.

Tout d'abord, vous limiterez d'un tiers la quantité de vos ordures ménagères. Autant de déchets qui n'auront pas à être collectés par la collectivité et qui ne seront pas mis en décharge...

Le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Il favorise ainsi la vie du sol.



Composter, c'est facile, pratique et écologique !

Pour vous procurer un  
**composteur à 15€**,

contactez le service Prévention des Déchets du SDD82

☎ 05 63 91 77 27 @ [syndicat.dechets@tarnetgaronne.fr](mailto:syndicat.dechets@tarnetgaronne.fr)

### Quels déchets peut-on composter ?

Vous pouvez déposer dans le composteur les épluchures de fruits et de légumes, les coquilles d'œuf, les restes de repas (sans viande), ... **tout déchet organique**. Vous pouvez aussi y ajouter les tontes de pelouse, les branchages, les feuilles mortes, les fleurs fanées... ce que l'on nomme les déchets végétaux.

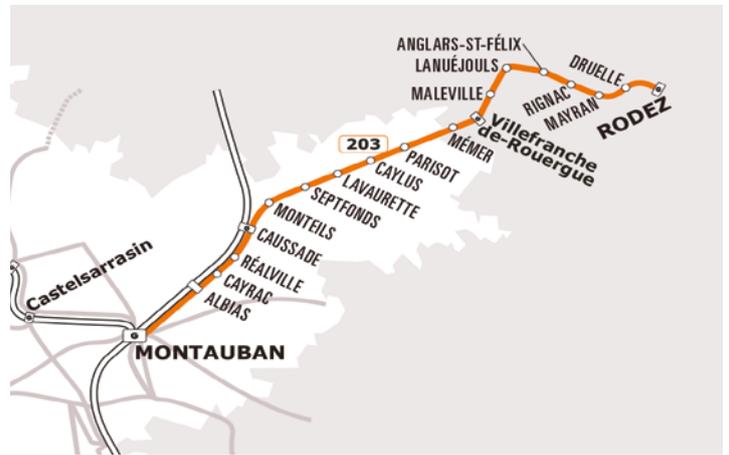
### Que deviennent ces déchets végétaux ou organiques dans le composteur ?

Les déchets se décomposent et se dégradent progressivement au contact de l'air et de l'humidité ambiante, aidés par des micro-organismes comme les champignons microscopiques et les bactéries. Ce procédé reproduit à petite échelle ce qui se passe dans la forêt, qui crée elle-même son compost, appelé l'humus.

Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.



# Brèves COMMUNALES



## Horaires AUTOCAR

**Ligne 203**  
Montauban > Villefranche de Rouergue

### Où acheter son titre de transport ?

- A bord du véhicule
- Sur l'application iO Occitanie
- Par SMS en envoyant le numéro de la ligne au 93 777

### Gamme tarifaire

- Titre unitaire **2€**
- Carnet 10 trajets **15€**
- Abonnement mensuel -26 ans **20€**
- Abonnement mensuel tout public **40€**

### Contact

Transport assuré par les entreprises :

- VBO - Réalville - Tél : 05 63 65 09 18
- Gauchy - Villefranche de Rouergue - Tél : 05 65 81 12 92

Renseignez-vous également auprès :

- Du service régional des mobilités de Tarn-et-Garonne  
20, place Prax Paris - 82000 Montauban

**0 806 800 350** Service gratuit + prix appel



## MONTAUBAN > VILLEFRANCHE > RODEZ

JOURS DE LA SEMAINE	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	Me	LaV	LaV	LaV	LMJV	LaV	LMJV	S	D+JF
<b>SCOLAIRE</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>PETITES VACANCES SCOLAIRES</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>ETE</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>MONTAUBAN</b>																	
Gare SNCF		06:58	07:25							11:30	13:20	16:00	16:50			17:15	17:55
H. Marre		07:07	07:32							11:40	13:30	16:10	17:00			17:25	18:05
La Fobio	07:05	07:10		07:45	07:45					11:45	12:25	13:36	16:13	17:03	17:20	18:14	18:21
Aussonne		07:17										13:43				18:23	18:18
Fonneuve	07:15	07:20	07:52	07:55						11:55	13:46	16:20	17:10			18:26	17:41
La Claire	07:17	07:23		07:57						11:57	13:48	16:23	17:13			18:28	17:43
Chateau D'Eau	07:18	07:25	07:58							12:00	13:51	16:24	17:14			18:30	17:45
Pharmacie	07:20	07:26				07:58				12:01	13:52	16:27	17:17			18:32	17:46
<b>CAYRAC</b>																	
Les Plaines	07:22	07:27								12:03	13:55	16:28	17:18			18:35	
<b>REALVILLE</b>										12:06	13:58	16:30	17:20			18:37	17:49
Eglise	07:23	07:29	08:04					08:03		12:09	13:56	16:31	17:21			18:39	17:50
Gandillou	07:24	07:30						08:06		12:10	13:58	16:33	17:23			18:41	
Lombardie	07:26	07:32						08:08		12:12	14:00	16:35	17:25			18:42	
Carbounel	07:28	07:34								12:14	14:02	16:37	17:27			18:45	
<b>GAUSSADE</b>										12:16	14:05	16:38	17:30			18:46	
Av des Tourondes				08:10						12:18	14:07	16:40	17:32			18:49	
Clair Foyer				08:12	08:15												
Bd Edouard Herriot	07:37	07:40															
Darasse			08:10	08:15				08:15	08:15					17:52		18:52	18:01
Bd Granie (Prox Gare)	07:38	07:41		08:18						12:19	14:08	16:43	17:33			18:50	18:02
Avenue G. Leclerc	07:40	07:42		08:20						12:22	14:09	16:45	17:35			18:52	18:03
Lycée Nougaro	07:45	07:46		08:30						12:23	14:13	16:47	17:39			18:53	18:08
<b>MONTEILS</b>																	
Dardenne		07:49								12:28	14:16	16:50	17:42			18:57	18:11
<b>SEPTFONDS</b>		07:52								12:31	14:19	16:52	17:45			18:59	18:13
<b>LAVAURETTE</b>										12:36	14:22	16:55	17:48			19:03	18:16
<b>GAYLUS</b>		07:56								12:38	14:23	16:58	17:49			19:05	18:17
Les Places		07:59								12:40	14:26	17:01	17:52			19:08	18:20
Mathet		08:02								12:43	14:29	17:04	17:55			19:11	18:23
As Claus Daillats		08:05								12:45	14:32	17:08	17:58			19:12	18:27
Blanque		08:17								12:54	14:44	17:18	18:10			19:21	18:39
Centre		08:24								12:58	14:51	17:25	18:17			19:28	18:46
<b>PARISOT</b>																	
<b>VAILHOURLES</b>																	
<b>VILLEFRANCHE-DE-R.</b>																	
Memer																	
PI du Foirail																	
Erea																	
Gare SNCF (1)											15:12					19:42	19:06
Liberte		08:44								13:15	15:20	17:47	18:37			19:47	19:14

## RODEZ > VILLEFRANCHE > MONTAUBAN

JOURS DE LA SEMAINE	LaV	LaV	LaV	Me	Me	Me	Me	LaV	LaV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LaV	LMJV	LMJV	LaV	S	D+JF
<b>SCOLAIRE</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>PETITES VACANCES SCOLAIRES</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>ETE</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>VILLEFRANCHE-DE-R.</b>																			
Liberte			07:05															18:35	10:05
Gare SNCF (1)			07:10							12:27								10:10	14:30
<b>VAILHOURLES</b>																		18:47	10:25
Memer			07:25							12:42								18:54	10:32
<b>PARISOT</b>																		19:07	10:44
PI du Foirail			07:00	07:32						12:49	14:30							19:08	10:46
<b>CAYLUS</b>																		19:11	10:49
Centre			07:10	07:45						13:02	14:43							19:12	10:51
Blanque			07:14	07:46						13:03	14:44							19:16	10:54
As Claus Daillats			07:18	07:47						13:06	14:47							19:18	10:59
Mathet			07:21	07:48						13:07	14:48							19:20	11:01
<b>LAVAURETTE</b>																		19:26	11:05
Les Places			07:24	07:50						13:11	14:53							19:32	11:10
<b>SEPTFONDS</b>																		19:38	11:16
Ecole			07:29	07:55						13:13	14:55							19:42	11:21
Dardenne			07:32	07:57						13:15	14:57							19:46	11:25
<b>MONTEILS</b>																		19:51	11:30
Lycée Nougaro			07:37	08:05	12:05	12:05				13:21	15:03							19:55	11:34
Avenue G. Leclerc			07:39	08:10		12:07				13:26	15:10							19:59	11:38
Bd Granie (Prox Gare)			07:40	08:12		12:09				13:30	15:12							20:03	11:42
Bd Edouard Herriot			07:42	08:15		12:12				13:31	15:13							20:05	11:44
Darasse																		20:08	11:47
Av des Tourondes	07:00						12:40	12:40				16:45	16:45	16:45				20:11	11:50
Clair Foyer			07:45	08:18														20:15	11:54
Carbounel			07:47	08:20														20:19	11:58
<b>REALVILLE</b>																		20:23	12:02
Lombardie			07:50	08:24	12:19		12:49	12:49				16:54						20:27	12:06
Gandillou			07:51	08:26	12:21		12:51	12:51				16:56						20:31	12:10
Eglise			07:53	08:28	12:23		12:53	12:53				16:58						20:35	12:14
<b>CAYRAC</b>																		20:39	12:18
Les Plaines			07:55	08:29	12:24		12:54	13:38	15:20			16:59	16:59					20:43	1



## MOBILITÉS / QUERCY CAUSSADAIS TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour tous les résidents de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais.

**Tarifs :** . 1 Aller simple : 2€  
. 1 Aller / Retour : 3.50€  
**Horaires :** > Départs vers 9h et vers 13h30  
> Retours vers 11h30 et vers 15h30

Pour toute réservation :

Les Voyages du Bas Quercy au 05 63 65 09 18  
Ligne régulière le lundi : Puylaroque - Caussade  
Ligne à la demande : Lundi et Mercredi sur toutes les communes du Quercy Caussadais.

**Impératif : Réserver la veille - Pas de service les jours fériés**

La Communauté de Comunes et la Région participent à hauteur de 70% du coût global

### ► PETR - PAYS MIDI QUERCY



Rezo Pouce, c'est un réseau d'autostop solidaire visant à partager ses trajets de proximité.

Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à l'application Rezo Pouce, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets.

Désormais, grâce à l'application, vous pouvez partager vos trajets de façon anticipée. L'application vous permettra également de vous abonner gratuitement, de visualiser les Arrêts sur le Pouce présents sur votre commune et programmer vos trajets.

En savoir plus : [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)



### ► RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ POUR CHANGEMENT D'ADRESSE :

Afin de tenter de désengorger l'instruction des titres d'identité, le gouvernement annonce avoir « reconduit » la suspension du renouvellement des titres d'identité pour changement d'adresse.

Depuis le 12 avril, le ministère de l'Intérieur l'a remise en vigueur : il n'est plus possible, pour l'instant, de faire renouveler ses titres d'identité (CNI ou passeport) au seul motif d'un changement d'adresse.



# Etat Civil

## NAISSANCES

- Andréa CAMBON,  
le 18 octobre 2022
- Martin Etienne Maurice CUVELIER,  
le 3 février 2023
- Léon Jean Eloi DARASSE,  
le 27 février 2023

## MARIAGES

- Cédric POELS et Johanna BARRAU  
le 29 avril 2023

## DÉCÈS

- Robert-Claude MAA,  
le 29 janvier 2023
- Jean Pierre SERRA,  
le 8 mars 2023
- Yvette Renée AYNIE,  
le 9 mars 2023
- Arlette Irène Monique Paule FALRET,  
le 20 mars 2023
- Fatima SOUFI,  
le 30 avril 2023



## LES ATELIERS de l'été

### Canva : 6 juin de 9h30 à 11h30

Découvrez les dernières nouveautés sur Canva, apprenez à utiliser ce logiciel d'infographie en ligne pour réaliser vos cartes postales, flyers, cv...

### Ordinateur débutant :

7 juin au 5 juillet de 9h30 à 11h30

5 séances pour découvrir l'ordinateur et se familiariser avec l'outil numérique.

### Smartphone tablette débutant :

8 juin au 6 juillet de 9h30 à 11h30

5 séances pour découvrir le système Android et se familiariser avec les usages numériques du quotidien (mails, internet, fichiers...).

### Scanner avec son smartphone :

8 juin de 14h à 15h30

Apprenez à scanner avec votre smartphone et à envoyer vos documents en PDF.

### Réseaux sociaux : 9 juin de 9h30 à 11h30

Découvrez le principe des réseaux sociaux en faisant la revue des réseaux les plus utilisés (TikTok, Facebook, Instagram...)

### Navigation web :

15 au 29 juin de 14h00 à 16h00

3 séances pour connaître tout des recherches sur internet.

### Messagerie web : 16 au 30 juin

3 séances pour maîtriser votre messagerie web sur ordinateur et sur votre smartphone.

### Clavier souris : 6 juillet de 14h00 à 16h00

Découvrez les outils qui vous feront progresser en autonomie au clavier et à la souris.

### Cybersécurité : 7 juillet de 9h30 à 11h30

Découvrez les pièges d'internet et apprenez à développer les bons réflexes pour vous en protéger

### Gestion de fichier :

25 juillet au 8 août de 9h30 à 11h30

3 séances pour apprendre à gérer ses fichiers informatiques (renommer, ranger, supprimer, classer, transférer...)

### Canva : 26 juillet de 9h30 à 11h30

Découvrez les dernières nouveautés sur Canva et apprenez à utiliser ce logiciel d'infographie en ligne pour réaliser vos cartes postales, flyers, cv...

### Révision ordinateur tablette :

du 27 juillet au 17 août de 9h30 à 11h30

4 séances pour réviser vos fondamentaux (mail, navigation web, gestion de fichiers) et découvrir de nouveaux outils.

### Messagerie web et smartphone :

28 juillet de 9h30 à 11h30

Apprenez à utiliser la messagerie web de votre smartphone.

### Stockage en ligne : 2 août de 9h30 à 11h30

Découvrez les principes du stockage en ligne et initiez-vous à l'utilisation du drive de Google.

### Intelligence artificielle :

4 août de 9h30 à 11h30

Initiez-vous à l'intelligence artificielle grâce à des activités ludiques accessibles à tous.

### France connect et france connect :

9 août de 9h30 à 11h30

Découvrez France connect et le principe de l'identité numérique.

### Les outils google :

du 11 au 25 août de 9h30 à 11h30

3 séances pour prendre en main les outils gratuits associés à votre adresse Gmail.

### Montage vidéo avec Canva :

16 août de 9h30 à 11h30

Apprenez à monter de courtes vidéos avec le site en ligne Canva.

### Fablab : 24 août de 9h30 à 11h30

Découvrez l'univers des Fablabs : modélisation 3D, impression 3D, programmation...

### Traitement de texte :

du 22 au 29 août de 9h30 à 11h30

2 séances pour apprendre à éditer un document et à l'enregistrer dans le bon format.

### Voyager en ligne :

23 août de 9h30 à 11h30

Voyagez autour du monde en ligne. Suivez le jeu de piste qui vous fera découvrir quelques beaux endroits de la planète.

### Les copains d'avant :

30 août de 9h30 à 11h30

Découvrez un réseau social sur la thématique des copains d'écoles. (Attention : venir avec son smartphone ou ses identifiants de messagerie web).

### Café numérique : 31 août de 9h30 à 11h30

Appréhendons le monde de demain au cours d'un moment de convivialité. Explorons les thématiques de demain. Cybersécurité et cybersurveillance ?

### Transférer les photos du Smartphone :

1<sup>er</sup> septembre de 9h30 à 11h30

Apprenez à transférer les photos de votre smartphone sur un ordinateur (venir avec son chargeur de téléphone, ainsi que son ordinateur ou une clé USB).

## France Services

1 place de la Gare  
82300 Caussade

## HORAIRES

Du Lundi au Vendredi :  
de 9H à 12H30 et de 13h30 à 17h

Tél. 05 63 26 09 40

Mail : franceservices@quercycaussadais.fr

**LE CENTRE DE CAUSSADE A BESOIN DE VOUS !**

DISPONIBLE ? ENVIE D'ÊTRE UTILE ?  
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

**JE M'ENGAGE POUR LES AUTRES ET VOUS ?**

Rejoignez-nous sur  
[www.sdis82.fr](http://www.sdis82.fr)  
& suivez-nous...

Facebook, Twitter, Instagram, YouTube icons



## CE CENTRE A BESOIN DE VOUS !

Savez-vous que les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens comme vous ?

Alors qu'attendez-vous pour passer le CAP !  
Si vous résidez proche du centre de secours de Caussade et vous souhaitez vous engager ?

C'est par ici :

[www.sdis82.fr](http://www.sdis82.fr) > **rejoignez nous** > **SPV**  
(démarche 100% en ligne).

## ANIMATIONS À VENIR

Liste des manifestations à venir sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Retrouvez les dernières actualisations sur [www.mairie-monteils.fr](http://www.mairie-monteils.fr)

### > le 12/06 • COURS DE PILATE

Un cours de Pilate aura lieu de 18h à 19h pour vous présenter l'activité et l'animatrice Vanessa Farga. Ce cours sera ouvert aux adhérents et non adhérents sur inscription. Plus d'infos : 1, 2, 3 Monteils  
06 44 75 30 60 - 06 82 03 50 06

### > les 10 & 11/06 • BOURSE MOTOS

Organisée par par l'asso. Les Goupils 82  
• Expo & Vente de pièces et de motos,  
• Possibilité de restauration sur place (foodtruck et buvette) les deux jours.  
Infos au : 06 83 10 25 20  
- Samedi piste motos pour enfants encadrés d'animateur confirmé.  
- Dimanche matin balade motos  
Renseignement au : 06 59 61 16 76  
Fin de la bourse le dimanche à 17h00.

### > le 23/06 • MARCHÉ GOURMAND DE PRODUCTEURS LOCAUX

Organisé par 1, 2, 3 Monteils  
Infos : 06 44 75 30 60 - 06 82 03 50 06  
Démos de Zumbas et de Gym  
Animation par «Charly's Disco Mobile»

### > les 4, 5, 6/08 • FÊTE DE MONTEILS

Organisée par le Comité des Fêtes  
*{Voir programmation en dernière page}*

### > le 12/08 • FERME EN FÊTE

- Concours de chevaux lourds
- Exposition avicole et bovine
- Exposition véhicules et tracteurs anciens
- Promenades à poney
- Animations autour de la pêche
- Les sonneurs de trompe
- Vide grenier - Marché gourmand à 19h
- Spectacle équestre «FESTIBERIQUE» à 21h

### > le 19/08 • LE BELFIELD FESTIVAL

Festival de musique électro.  
Au Parc de la Lère en soirée



#### Club modéliste Caussade Monteils :

Manifestations au Parc de la Lère  
> 11 juin / 2 juillet : Concours de planeurs  
> 3 et 17 sept : Concours de planeurs  
> 21 et 22 octobre : Concours F3Q



### **Le Comité des fêtes honore ses 50 ans En vedette: Stéphanie Dubord**

Par un joli mois de mai, précisément de 1971, fleurit une nouvelle association, laquelle, au fil des années, va progressivement s'épanouir au sein d'un tissu associatif local encore balbutiant. Au-delà de ce cliché printanier, dans un cadre festif, le maire de l'époque Eugène Laurent souhaite apporter à la communauté villageoise de 554 âmes (1), une réelle dynamique basée sur le divertissement autour de distractions novatrices. Aussi, pour favoriser ce cheminement récréatif, le premier édile confie la réjouissante mission à René Peretti (2) alors conseiller municipal et président de la société de chasse communale. Outre ses nombreuses fonctions annexes, avec appétence, le chef de projet s'attelle à la concrétisation d'esquisses festives, entraînant dans son sillage une poignée de Monteillais enthousiastes à l'idée d'apporter un brin de gaieté communicative aux villageois, dans un environnement national prégnant où contestations sociales, mouvements de grève, faits sociétaux essaient les premiers mois de l'année 1971.

Élu par ses pairs président du Comité des fêtes nouvellement créé, René Peretti dessine alors les contours de spectacles musicaux de plein air en vogue sur le plan national, où les vedettes de la chanson n'hésitent pas à quitter douillets cabarets et chaudes scènes parisiennes pour rejoindre leurs fans de province. Au zénith d'une révolution mélodieuse annoncée, l'aube des années «70» voit l'émergence d'un nouveau genre musical, venu des États-Unis : le disco. Aussi, après avoir fait virevolter les étudiants américains sur des rythmes endiablés, le courant disco et sa célèbre boule à facettes vont imprégner et illuminer discothèques et lieux festifs hexagonaux, à la joie de la jeunesse française. Laquelle découvre de nouvelles sonorités grâce à une musique populaire entraînante, propice à la fête des idoles et à leurs tubes.

Ici, dans le cadre verdoyant de l'actuelle place du Pigeonnier, à même la prairie, quelque 4 000 spectateurs et autant de fans se pressaient pour écouter les chanteurs et groupes du moment, dans

des temps de franches communions musicales. La programmation d'artistes de l'époque peut être classée aujourd'hui dans un fabuleux triptyque: historique, ambitieux et audacieux. Qu'on en juge: grâce à René et à son équipe, dès 1972, la scène monteillaise déploie son hardiesse pour accueillir le couple mythique Stone et Charden. Puis, au fil des ans et des représentations, Les Compagnons de la chanson, Frédéric François, C. Jérôme, Francis Cabrel, Joe Dassin se sont succédé dans des concerts épiques suivis par une foule en liesse, venue des quatre coins du département voire au-delà. Lors de ces mémorables soirées, le village affichait fièrement le slogan «Monteils, capitale départementale du music-hall». Pas moins !



Cependant, pour faire venir ces «pointures» de la chanson française au cachet conséquent, il fallait assurer l'avance financière, un investissement considérable pour le jeune Comité. En la matière, pour pallier le manque de disponibilité financière, le trésorier du Comité des fêtes Pierre Déjean-Servières (3), patron emblématique de la florissante entreprise éponyme, s'accordait de belle manière personnelle à la manœuvre comptable.

Désormais, le répertoire des chansons de ces artistes du temps jadis, résonne dans la mémoire collective, fredonné encore par de nombreux Monteillais, anciens, mais également jeunes épris du phénomène disco encore en vogue de nos jours.

Ce temps béni est aujourd'hui révolu en raison de commissions de sécurité devenues très exigeantes en matière de rassemblement sur la voie publique

pouvant donner lieu à des troubles à l'ordre public. Pour autant, l'esprit de la fête demeure et son expression conserve la saveur des temps d'allégresse dans la manifestation d'un moment privilégié de rencontres pour la communauté villageoise.

Cette année, la fête votive aura un relief particulier, jubilé oblige. Aujourd'hui, Michaël Dubord (4) pilote l'institution festive. Le président qu'il est depuis 2014 nous présente la Fiesta Monteils, la cinquantième ! : « Cette année aura lieu la 50<sup>ème</sup> fête de notre cher village avec des animations à la hauteur de l'événement. En effet, celle-ci débutera le vendredi 4 août avec une animation musicale suivie de la retraite aux flambeaux. Le samedi 5 août aura lieu un rassemblement des anciens membres du comité en fin d'après-midi, s'en suivra l'apéro concert tapas avec « Eko Eko » et le groupe « La french teuf » mettra le feu jusqu'au bout de la nuit. Comme à l'accoutumée, le dimanche débutera par le concours de pétanque en doublette. Le groupe « Trio Redline » animera l'apéro concert. Le repas avec cochon à la broche précédera le bal festif des « Des dégâts Locos », et pendant la soirée le feu d'artifice illuminera de magie nos yeux d'enfants. Notre équipe de bénévoles fera la traditionnelle « tournée des fleurs » sur les deux premières semaines de juillet. Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux comme à votre habitude et espérons vous retrouver pour partager un moment de convivialité sur ce week-end de fêtes. »

Parmi la trentaine de festayres bénévoles que compte le Comité, il y a une femme qui fera lever les yeux au ciel à plusieurs milliers de spectateurs grâce à un lumineux tableau pyrotechnique de sa composition, embrasant avec magnificence la voûte céleste monteillaise: Stéphanie Dubord.

Dimanche, en fin de soirée, le traditionnel feu d'artifice va clore de manière brillante et bruyante les festivités jubilatoires du village, pour un voyage féérique d'or et de lumières. Et, pour colorer la toile sans limite du ciel, c'est Stéphanie Dubord, un temps première femme artificier du département qui assurera le spectacle pyrotechnique.

En 2005, Stéphanie obtient le certificat de qualification K4, diplôme lui permettant de tirer des feux conséquents à partir de sites prestigieux. Aussi, après quelques mois en équipe, le 14 juillet 2007, la Monteillaise œuvre en solo et s'offre son premier feu d'artifice tiré depuis l'hippodrome de Beaumont-de-Lomagne. Depuis cette date, des centaines de tableaux

pyrotechniques de sa conception ont illuminé la voûte céleste de nombreuses villes d'Occitanie. Lors de tirs, en artiste de la création fulgurante, Stéphanie délivre une véritable démonstration lumineuse qui embrase la beauté scintillante du ciel, où les effets visuels offrent aux spectateurs intensité et émotion.

Depuis nombre d'années, sa qualification professionnelle, lui permet de tirer les feux les plus prestigieux, tels celui de Paris ou de la Cité de Carcassonne.

Aujourd'hui, son palmarès s'étoffe d'une méritoire distinction dont peu d'artificiers français peuvent se prévaloir. En effet, Stéphanie a été sélectionnée pour tirer un show pyrotechnique unique et mémorable à l'occasion du 31 décembre 2022 aux alentours des douze coups de minuit à Dubaï, Émirats arabes unis (EAU), capitale Abu Dhabi. Avec ses tours futuristes, ses hôtels de luxe, ses centres commerciaux immenses, ses îles artificielles... Dubaï est la ville des superlatifs et de la démesure. Dans cette extravagance affichée, pour célébrer la nouvelle année, de nombreux feux d'artifice rivalisant d'ingéniosité, tirés aux quatre coins de la ville, font partie des spectacles pyrotechniques de grande ampleur les plus époustouffants de la planète. Félicitations à Stéphanie pour ses créations pyrotechniques lointaines.

Ici, l'artiste de l'éphémère nous promet un spectacle hors du commun, en lien étroit avec le cinquantenaire de la fête. Les yeux rieurs, Stéphanie Dubord affirme : « *Le feu d'artifice de Monteils sera aussi beau que celui de Dubaï!* »

Avec force, croyons-la ! Aux alentours de minuit, levons donc les yeux vers le ciel...

André RAMONEDA

(1) En 2023, la population monteillaise est de 1366 habitants.

(2) René Peretti a été conseiller municipal de 1971 à 2001, soit cinq mandats, et président de la société de chasse durant cette même période. Cf La Dépêche du Midi du 29 février 2016 « René Peretti: un grand serviteur de la commune ».

(3) Pierre Déjean-Servières. Cf bulletin municipal de septembre 2007. Coup de projecteur: « Les clefs de la réussite de Pierrot Déjean-Servières ».

(4) Les présidents successifs du Comité des fêtes : René Peretti, de 1971 à 1991, Christophe Massaloup (actuel maire), de 1992 à 1995 ; Jérôme Pécharman, en 1996 ; Sébastien Cazèles, de 1997 à 2001 ; Sophie Cazèles, de 2002 à 2013, et Michaël Dubord, de 2014 à nos jours.



ZOOM SUR...

## FÊTE DE MONTEILS LES 50 ANS DU COMITÉ DES FÊTES

### *Fiesta Monteils, la cinquantième !*

Cette année aura lieu la 50<sup>ème</sup> fête de notre cher village avec des animations à la hauteur de l'évènement.

En effet, celle-ci débutera **le vendredi 4 août avec une animation musicale suivie de la retraite aux flambeaux.**

**Le samedi 5 août aura lieu un rassemblement des anciens membres du comité en fin d'après-midi, s'en suivra l'apéro concert tapas avec « Eko Eko » et le groupe « La french Teuf » mettra le feu jusqu'au bout de la nuit.**

Comme à l'accoutumé, **le dimanche débutera par le concours de pétanque en doublette. Le groupe « Trio Redline » animera l'apéro concert. Le repas avec cochon à la broche précèdera le bal festif des « Des Dégâts Locos », et pendant la soirée, le feu d'artifice illuminera de magie nos yeux d'enfants.**

Notre équipe de bénévoles fera **la traditionnelle « tournée des fleurs » sur les deux premières semaines de juillet.** Nous comptons sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux comme à votre habitude et espérons vous retrouver pour partager un moment de convivialité sur ce week-end de fêtes.

A très bientôt...

Le président, Michaël DUBORD



## NUMÉROS UTILES / MONTEILS



**MAIRIE DE MONTEILS**  
1 Place du Pigeonnier  
82300 Monteils

OUVERTURE AU PUBLIC



Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h  
Fermeture à 18h le vendredi



05 63 93 13 39



[www.mairie-monteils.fr](http://www.mairie-monteils.fr)



**LES NUMÉROS  
À CONNAÎTRE  
EN CAS D'URGENCE**

24H/24 & 7J/7

**15**

**SAMU**

URGENCE MÉDICALE

**112**

**URGENCE**

NUMÉRO EUROPÉEN

**18**

**POMPIERS**

SITUATION D'ACCIDENT

**17**

**POLICE**

OU GENDARMERIE

**115**

**ACCUEIL**

PERSONNES SANS ABRIS

**114**

**SERVICE AUX**

MALENTENDANTS  
ACCESSIBLE SMS ET FAX

**CENTRE ANTIPOISON 05 61 77 74 47**

Salle Côté Lère  
05 63 93 18 89

Espace Bon Temps  
05 63 93 18 65

Ecole Eugène Laurent  
05 63 63 10 02

Centre de loisirs  
05 63 93 70 26

Lycée Claude Nougaro  
05 63 92 02 50

Saur Dépannage  
05 81 91 35 07

Préfecture  
05 63 22 82 00

Communauté de Communes  
05 63 93 28 66

Suivez-nous  
sur Facebook

